

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA

RECTORAT
CABINET

CELLULE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION

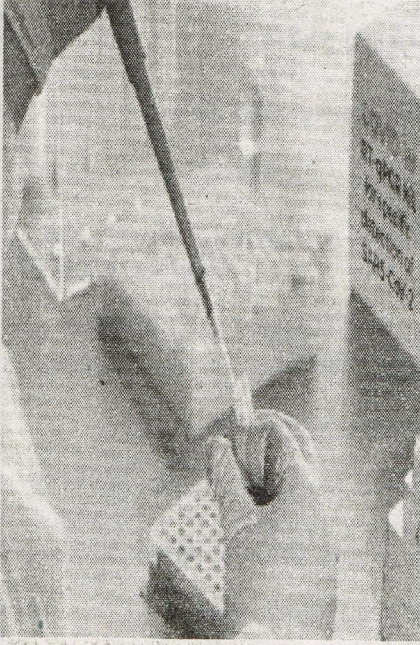


وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قلمة
رئاسة الجامعة
الديوان
خلية الإعلام والاتصال

أخبار التعليم العالي وولاية قلمة عبر الصحافة الوطنية

مكافحة فيروس كورونا بقائمة

قاعدة «بي.سي.آر» وجهاز سكانير قريبا



تدعمت إجراءات مكافحة فيروس كورونا في قائمة، بقاعدة لإجراء تحاليل الكشف عن الفيروس «بي.سي.آر» وجهاز سكانير من الجيل الجديد، حسب ما أعلن عنه والي الولاية يوم الأحد خلال تقديم حصيلة النشاطات السنوية للدوائر الوزارية المحلية. ويتوقع تركيب قاعدة متكاملة لجهاز «بي.سي.آر» في غضون الأيام القليلة القادمة، لإجراء تحاليل الكشف بقائمة وإنهاء معاناة نقل العينات إلى مراكز الكشف بقسنطينة ومن المنتظر أيضا، أن تسلم الشركة الممونة جهاز السكانير قريبا، بعد انتهاء كل الإجراءات المالية والإدارية.

وما زال قطاع الصحة بقائمة دون جهاز سكانير منذ عدة سنوات ويواجه السكان متاعب كبيرة للحصول على خدمات الأشعة بالمستشفيات الحكومية المحلية وما زالت العيادات الخاصة ومستشفيات الولايات المجاورة، الملاذ الوحيد لمرضى الولاية وتعقد الوضع أكثر منذ بداية جائحة كورونا قبل عام، حيث كشفت الأزمة الصحية عن عجز كبير يعاني منه قطاع الصحة في مجال التحاليل والكشف بالأشعة.

فريد.غ

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي تؤكد: التوظيف المباشر مستحيل لحاملي الدكتوراه.. وعددهم 5 آلاف سنوياً

بن زيان، مراجعة طريقة تسيير
التريصات الميدانية داخل وخارج الوطن

خالد م

"استحالة" إلغاء هذا الشرط (نشر)
مقال علمي لمناقشة أطروحات
الدكتوراه.

من جهة أخرى، أفاد بن زيان أن
القطاع يعكف على "مراجعة طريقة
تسيير التريصات الميدانية داخل
وخارج الوطن الموجهة لفائدة طلبة
الطور الثالث"، لاسيما وأن خرجاته
الميدانية للمؤسسات التابعة
لقطاعه على المستوى الوطني
أبانت - يوضح الوزير - "عن وجود
إمكانيات وتجهيزات علمية ضخمة
يستوجب استغلالها بشكل أمثل
لتوفير تريصات ذات نوعية وجودة
عالية لفائدة الطلبة مع حصر
تنظيم تريصات خارج الوطن على
التخصصات التي لا تتوفر على مثل
هذه الإمكانيات وهو ما
يسمح بترشيد النفقات من جهة
وتعزيز التريصات داخل الوطن من
جهة أخرى".

ويخصوص منح إمكانية اختيار
موضوع أطروحة الدكتوراه من قبل
الطالب، قال بن زيان أن "اللجان
العلمية هي الجهة الوحيدة المخولة
بتحديد مواضيع هذه الأطروحات
التي تتم عقب دراسة جملة من
المعطيات أبرزها توفر مخابر
البحث والتجهيزات المناسبة
لإجراء الأبحاث، فضلا "عن توفر
العدد المناسب للمؤطرين وإمكانية
وجود شراكة دولية في مواضيع
الأطروحات... إلخ"، مبرزا أن ذلك
يرمي إلى "الرفع من جودة ونوعية
هذه الأطروحات"، معتبرا ذلك
هدفا محوريا تسمى
الوزارة لتجسيده ميدانيا.

وفيما يتعلق بمعالجة مسألة
تسجيل "غيابات كبيرة" في
امتحانات الدكتوراه
لسنة 2021، أشار الوزير إلى
ضرورة مراجعة طريقة تسيير
مراحل التسجيل في هذه المسابقة
من حيث التأكيد على المشاركة في
هذه الامتحانات من خلال الأرضية
الرقمية المخصصة لهذه
المسابقة، خاصة في ظل تكبد
الوزارة لخسائر مادية تعلق على
وجه التحديد بدفع مستحقات
المؤطرين.

أكد وزير التعليم العالي والبحث
العلمي، عبد الباقي بن
زيان، "استحالة" التوظيف المباشر
لحاملي الدكتوراه وذلك بسبب
عدد الهائل الذي يفوق الـ 5 آلاف
متحصل على هذه الشهادة سنويا.

وأوضح بن زيان، في حوار خص
به وكالة الأنباء الجزائرية، أنه "من
المستحيل توظيف حاملي
الدكتوراه بشكل مباشر وذلك
بسبب عددهم الهائل الذي يفوق
الـ 5 آلاف متخرج سنويا"، وهو
الأمر الذي - مثلما قال - دفع
بالوزارة إلى "التفكير في إيجاد
فضاءات جديدة تسمح بتشغيلهم
خاصة على مستوى التوظيف
العمومي وكذا المؤسسات
الاقتصادية والاجتماعية".

كما نفى الوزير مسألة "غلق باب
التوظيف في وجه خريجي الطور
الثالث بالمؤسسات الجامعية"،
موضحا أن هذا التوظيف يتم
سنويا وذلك وفقا للاحتياجات
الدقيقة للمؤسسات الجامعية
ويخضع لمعايير الانتقاء الذي يأخذ
بعين الاعتبار الجانب البيداغوجي
والنشاط العلمي للمترشحين".

وأشار إلى أن هذا الإجراء يأتي
ترجمة لجملة الاقتراحات التي
تتضمنها مسودة مشروع قانون
حاملي شهادة الدكتوراه المنتظر
عرضه قريبا على الحكومة ويرمي
على وجه الخصوص إلى "الرفع من
فرص توظيف حاملي هذه
الشهادة".

ويهدف تمكين طلبة الدكتوراه
من استيفاء شرط نشر مقال علمي
ضمن مجلات علمية محكمة،
لمناقشة أطروحتهم، كشف بن زيان
عن تأهيل 198 مجلة علمية
جديدة تتعلق بالعلوم الاجتماعية
والإنسانية، ليرتفع بذلك العدد
الإجمالي لهذا النوع من المجالات
إلى 298 مجلة علمية تصنف ضمن
فئة "ج"، وهو الشأن الذي
سيسمح - يقول الوزير - لطلبة
الدكتوراه من نشر مقالاتهم العلمية
التي توقع من قبل المشرف، مؤكدا

مصالح الفلاحة

زراعة 475 هكتار للساجم الزيتي كتجربة أولى خلال الموسم الفلاحي الجاري

ناهيك عن نقص مياه السقي، والآت الحصاد المختصة في هذا النوع من الزراعة، كما رفعا مشكل السعر المقترح من طرف الجهات المعنية والمقدر بـ 7500 دج للقنطار، مؤكداين ان هذا السعر لا يساعد الفلاح مطالبين برفعه الى 10 الاف دج، وحسب رئيس مكتب الاعلام والاتصال بالمصالح الفلاحية السيدة "ليلة حموش" ان الهدف من هذا اللقاء الذي احتضنته مؤسسة توزيع وصيانة العتاد الفلاحي بقالة (EDDIMA) بالتنسيق مع الغرفة الفلاحية وتطأير من طرف شركة تسويق المعدات والآلات الفلاحية (PMAT)، والمعهد التقني للمحاصيل الكبرى، والمجلس المهني المشترك لشعبة الحبوب والجمعيات الولاية المهنية وكذا الفلاحين المنخرطين في برنامج السلجم الزيتي بالولاية، جاء لتعريف ممتهني الشعبة كيفية صيانة آلة الحصاد من خلال فك وإزالة الغربال واسفل الحاوية والهيئات، واللوايب السفلية للحاوية، وجميع القطع القابلة للإزالة، مع التأكد من عدم وجود جسم غريب في الحاصدة، وإزالة السدود من جميع منافذ المحرك، وإعطاء التوضيحات الخاصة بكيفية ضبط الشريط القاطع (La barre de coupe) وتطرق ممثل المعهد التقني للمحاصيل الكبرى الى العوامل التي تتحكم في نجاح عملية ضبط آلة الحصاد لهذا المحصول والفترة المناسبة.

475 هكتار موزعة على 14 بلدية كتجربة أولى، اذا توفرت الإرادة لدى الجهات الوصية ورفعت بعض العراقيل التي تواجه مهنيو الشعبة في بداية مشوارهم المهني، اين رفع مهنيو شعبة "الكلوزا" على هامش اليوم التقني الذي نظمتة مديرية المصالح الفلاحية لولاية قالة، حول ضبط آلة حصاد محصول السلجم الزيتي، جملة من المشاكل وعلى راسها غياب الادوية المبيدة للأعشاب الضارة مما اضطر بعض المزارعين باقتلاعها يدويا، في الوقت الذي استعان فيه بعض المزارعين بالأدوية الخاصة بمكافحة العشاب الضارة الا ان هذه الأخيرة قتلت النسبة،

■ ح.م
توقع مهنيو شعبة "الكلوزا" أو بما يعرف بالسلجم الزيتي في قالة، أن يندمج عشرات الفلاحين في زراعة السلجم الزيتي خلال السنوات القادمة في أول تجربة لتنمية هذا المحصول بالولاية، التي تستهدف السلطات العليا في البلاد زراعة مالا يقل عن 3 آلاف هكتار على المستوى الوطني من هذا النوع من الزيوت النباتية، منها 350 هكتار على المستوى المحلي خلال الموسم الفلاحي الجاري، الا ان الاقبال الكبير للفلاحين على هذه الشعبة فاق كل التوقعات من خلال انخراط 59 فلاح في هذا البرنامج وزراعة

SYSTEME LMD

ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

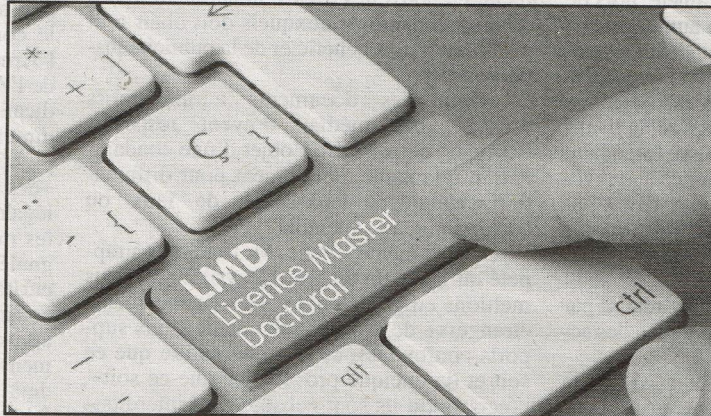
Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique œuvre à l'adaptation du système LMD aux développements enregistrés à travers sa mise en phase avec les spécialités demandées par le marché du travail, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.

M. Benziane a précisé que l'évaluation de l'application du système LMD a fait ressortir la nécessité de l'adapter aux développements du marché de travail, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles spécialités dans divers domaines. «Il est inconcevable de maintenir ce système dans le schéma de son lancement en 2004, d'où la démarche engagée pour son amélioration et permettre à l'Université de devenir une véritable locomotive de l'économie nationale», a souligné le ministre.

Cette entreprise, a-t-il précisé, s'inscrit dans le cadre de la série de mesures prévues dans la mouture du projet de loi sur l'Enseignement supérieur, qui sera examinée prochainement par le gouvernement, estimant que son adoption constituera «un bond qualitatif en matière de gestion de l'université algérienne».

Concernant l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique, le ministre a fait savoir que le secteur «poursuit la signature de conventions de coopération avec plusieurs entreprises et départements ministériels pour asseoir les passerelles de la coopération et valoriser les conclusions de la recherche scientifique, tout en veillant à assurer une formation de qualité aux étudiants afin d'élever le taux d'employabilité des diplômés».

Il a affirmé, à ce propos, que grâce à cette coopération, le secteur a engagé une mise à jour de la nomenclature de formation universitaire pour être au diapason des développements enregistrés dans le domaine de l'emploi. Souli-



gnant l'intégration de nouvelles spécialités et le gel d'autres, le ministre a cité en exemple «les mathématiques appliquées, très demandées sur le marché de l'emploi, où la formation universitaire ne représente de 10%».

Dans le cadre de la formation dans le domaine entrepreneurial, le secteur a créé, à travers les établissements d'enseignement supérieur, 78 Maisons d'entrepreneuriat qui se chargent de la formation et l'accompagnement des étudiants pour la création de leurs start-up ou micro-entreprises, auxquelles s'ajoutent 44 incubateurs mis en place au niveau des universités et écoles supérieures, accompagnés au plan administratif par les directeurs de ces établissements et au plan scientifique par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

S'agissant de la numérisation du secteur, M. Benziane a expliqué que ces services œuvrent à décupler le débit Internet au niveau de l'ensemble des établissements universitaires, à la faveur de l'acquisition d'équipements au profit du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist). Dans le même

ordre d'idée, le ministre a plaidé pour la promotion de l'enseignement à distance, surtout après l'expérience menée par l'Université algérienne dans le cadre de l'enrayement des répercussions de la pandémie Covid-19, faisant état de l'enregistrement de 800 cours au profit des étudiants de première année sous forme de vidéos accessibles sur le net et au niveau de l'université en cas de non disponibilité de connexion pour l'étudiant. Le mode présentiel a été maintenu pour les unités de base selon un système de

groupes, ce qui a permis d'améliorer les conditions d'étude, a-t-il rappelé. En ce qui concerne le système d'information intégré Progrès, M. Benziane a réitéré la «détermination» du secteur à remédier aux «lacunes» enregistrées. Citant «l'orientation d'étudiants à besoins spécifiques vers des spécialités inadaptées», le ministre a assuré, quant au traitement de telle situation «au cas par cas» pour permettre à chacun de bénéficier pleinement de ses droits.

Les erreurs des systèmes informatiques existent dans le monde entier, a-t-il fait observer à ce propos. Pour ce qui est du dossier des Œuvres universitaires, M. Benziane a déclaré que sur instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, il est procédé actuellement à l'élaboration d'une «vision de réforme globale» avec la contribution de tous les membres de la famille universitaire et les représentants du partenaire social.

Précisant que le but étant d'élaborer une nouvelle stratégie de gestion de ces Œuvres, le ministre a évoqué la possibilité de tirer profit des expériences internationales en ce qui concerne ce dossier, dont la gestion a enregistré des «dysfonctionnements».

PREMIÈRE SESSION DE L'APW DE GUELMA

Des élus exposent des préoccupations citoyennes

La grande salle de conférences de la wilaya a abrité, ce dimanche 18 avril, la première session ordinaire 2021 de l'APW, en présence des élus, des autorités locales, des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïras et des présidents des assemblées populaires communales.

A l'ordre du jour, la présentation du bilan 2020 des services de la wilaya qui a ciblé tous les secteurs et a été suivi avec attention par l'assistance.

Le DSA, directeur des services agricoles, a exposé la préparation matérielle et humaine de la prochaine campagne moissons-battage et a toutefois relevé que le manque de silos au niveau de la wilaya de Guelma sera pallié par le recours à la mobilisation de 220 camions gros tonnage afin de transporter le blé récolté dans les wilayas avoisinantes où il sera emmagasiné. Il affirme que 3 silos sont en cours de construction dans trois communes et qu'il est prévu 19 points de collecte des céréales en direction des fellahs.

Une superficie de 5.160 hec-

tares est consacrée à la culture des légumes secs, pois chiches, fèves, haricots et petits pois, sachant qu'il est prévu une récolte de 85.100 quintaux de ces derniers.

Des élus ont saisi l'opportunité de l'ordre du jour qui mentionne les questions diverses pour présenter les doléances citoyennes. Le premier dénoncera l'état déplorable des lieux qui pénalise la qualité de vie de la population, à savoir décharges d'ordures ménagères à ciel ouvert, réseau routier défoncé, herbes folles qui envahissent les cités, vide-sanitaires défectueux des bâtiments collectifs et il propose que la façade du théâtre régional Triki Mahmoud soit repeinte.

Son collègue Nourredine Bouaricha décrit le calvaire de la

population dans la recherche du lait en sachet, de l'huile de table et de la semoule en cette période du mois sacré du Ramadhan. Il évoquera le manque crucial d'eau potable au niveau de la localité de Nechmaya et ce, à cause du calcaire qui obstrue les conduites de distribution.

A juste titre, il dénoncera la non-remise en état des rues, trottoirs et routes par les opérateurs chargés de l'alimentation en eau potable, énergie électrique, gaz naturel et téléphone.

Les tranchées ne sont pas bitumées au grand dam des riverains, piétons et automobilistes. A titre illustratif, la route permettant l'accès au nouveau collège de la localité de Belkheir est impraticable, car le travail a été bâclé sans susciter la réaction des services concernés.



Mlle Zendaoui prône la réalisation d'un deuxième barrage promis voilà plus d'une dizaine d'années, car celui de Bouhamdane ne répond plus à une demande croissante d'eau potable. Elle regrette que le collège Ahmed Guerroui à Sellaoua-Announa et l'école primaire Kahleras à Ras-El-Agba, qui sont dans

un état de dégradation avancée, n'aient pas fait l'objet d'opérations de réhabilitation. Elle plaide pour la prise en charge des vide-sanitaires défectueux au niveau de plusieurs bâtiments collectifs, car les habitants sont incommodés par le déversement des eaux usées nauséabondes.

Hamid Baali

Le ministre de l'Enseignement supérieur **Pas de recrutement direct des diplômés de doctorat**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a évoqué, dans un entretien accordé à l'APS, de nombreux aspects de son secteur, notamment la question des recrutements directs de diplômés du doctorat LMD, l'adaptation de ce système au marché de travail, ainsi que des questions liées à la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, la coopération avec le secteur économique et la «réforme globale» des œuvres universitaires.

M. M.

A propos du «recrutement direct des diplômés de doctorat» (LMD, andlr), le ministre a affirmé qu'il était «impossible», en raison de leur nombre important qui dépasse les 5.000 par an, ce qui, selon lui, a amené le ministre «à penser à de nouveaux espaces favorisant leur emploi notamment au niveau de la fonction publique et des établissements économiques et sociaux». Par ailleurs, le ministre a dément : «la fermeture de la porte du recrutement devant les diplômés du troisième cycle universitaire», précisant que cela continue à se faire annuellement «conformément aux besoins minutieux de l'Université et obéit à des normes de sélection qui tiennent compte de l'aspect pédagogique et de l'activité scientifique des candidats». Il a également annoncé que l'avant-projet de loi destiné aux titulaires de doctorat, soumis prochainement au gouvernement, contient une série de propositions «visant essentiellement à accroître les chances de recrutement des diplômés de doctorat».

LIMITER LES STAGES À L'ÉTRANGER

Dans le but de permettre aux doctorants de publier un article dans des revues scientifiques comme condition préalable à la soutenance de leurs thèses, M. Benziane a cité l'agrément de 198 nouvelles revues scientifiques dans les sciences sociales et humaines, portant ainsi le nombre global de ce genre de revues à 298 revues scientifiques de catégorie «C». Ceci, a-t-il ajouté, permettra aux doctorants de publier leurs articles scientifiques, qui porteront la signature de l'encadreur, précisant qu'il est impossible d'annuler cette condition de publication d'article scientifique pour soutenir les thèses de doctorat. M. Benziane a également annoncé la «révision de la méthode de gestion des stages pratiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, destinés aux étudiants du 3^e cycle», soulignant la disponibilité d'importants moyens et équipements scientifiques dans nombre d'établissements

du supérieur, qu'il convient d'exploiter de «manière optimale» afin «d'assurer des stages de haute qualité en faveur des étudiants», tout en limitant les stages à l'étranger aux spécialités ne disposant pas de tels moyens. Evoquant les absences massives enregistrées lors du concours d'accès au doctorat 2021, M. Benziane a mis en avant l'impérative révision de la méthode de gestion des étapes d'inscription à ce concours à travers la validation de la participation à ces épreuves via la plateforme numérique consacrée à cet effet, notamment au vu des pertes matérielles subies par le ministère dont le paiement des rémunérations des encadrants.

ADAPTER LE SYSTÈME LMD AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Lors de l'entretien, le ministre de l'Enseignement supérieur a expliqué que son département œuvrait à l'adaptation du système LMD aux développements enregistrés à travers sa mise en phase avec les spécialités demandées par le marché du travail, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles spécialités dans divers domaines. «Il est inconcevable de maintenir ce système dans le schéma de son lancement en 2004, d'où la démarche engagée pour son amélioration et permettre à l'Université de devenir une véritable locomotive de l'économie nationale», a-t-il souligné. Concernant l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique, le ministre a fait savoir que le secteur «poursuit la signature de conventions de coopération avec plusieurs entreprises et départements ministériels pour asseoir les passerelles de la coopération et valoriser les conclusions de la recherche scientifique, tout en veillant à assurer une formation de qualité aux étudiants afin d'élever le taux d'employabilité des diplômés». Selon lui, le secteur a engagé une mise à jour de la nomenclature de formation universitaire pour l'intégration de nouvelles spécialités et le gel d'autres. Le ministre a cité le cas des «mathématiques appliquées, très demandées sur le marché de l'emploi, où la formation universitaire ne représente que 10%».

FORMATION À L'ENTREPRENARIAT

Dans le cadre de la formation à l'entrepreneuriat, le secteur a créé, à travers les établissements d'enseignement supérieur, 78 maisons d'entrepreneuriat qui se chargent de la formation et l'accompagnement des étudiants pour la création de leurs startups ou micro-entreprises, auxquelles s'ajoutent 44 incubateurs mis en place au niveau d'universités et Ecoles supérieures, accompagnés au plan administratif par les directeurs de ces établissements et au plan scientifique par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

S'agissant de la numérisation du secteur, M. Benziane a expliqué que ses services œuvrent à décupler le débit internet au niveau de l'ensemble des établissements universitaires, à la faveur de l'acquisition d'équipements au profit du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist). Le ministre a, dans ce sens, plaidé pour la promotion de l'enseignement à distance, surtout après l'expérience menée par l'Université algérienne depuis l'avènement de la pandémie de Covid-19, faisant état de l'enregistrement de 800 cours au profit des étudiants de première année sous forme de vidéos accessibles sur le net et au niveau de l'université pour les étudiants ne disposant pas de connexion internet. En ce qui concerne le système d'information intégré « Progrès », M. Benziane a réitéré la «détermination» du secteur à remédier aux «lacunes» enregistrées, citant «l'orientation d'étudiants à besoins spécifiques vers des spécialités inadaptées» dont le traitement se fera «cas par cas» pour permettre à chacun de bénéficier pleinement de ses droits. Pour ce qui est du dossier des œuvres universitaires, M. Benziane a annoncé l'élaboration d'une «vision de réforme globale» avec la contribution de tous les membres de la famille universitaire et les représentants du partenaire social. Le ministre a évoqué, concernant ce dossier, la possibilité de tirer profit des expériences internationales.

On pense au colza

Les derniers préparatifs sont engagés dans la wilaya de Guelma en prévision du lancement de la campagne de moisson du colza, première expérience du genre au niveau local, dont les objectifs tracés devraient être atteints, a affirmé samedi le directeur des services agricoles (DSA), Guenoun Djoudi. La superficie ciblée durant cette campagne est estimée à 570 hectares répartis à travers plusieurs communes, a-t-il déclaré à l'APS en marge d'une journée technique dédiée aux réglages nécessaires des moissonneuses-batteuses pour la récolte du colza, tenue à l'entreprise de maintenance du matériel agricole de Guelma.

Les données recueillies au cours du suivi des superficies réservées à cette culture montrent que les agriculteurs impliqués dans ce programme ont «réussi à maîtriser le parcours technique laissant augurer une excellente récolte», a indiqué le même responsable.

Le lancement officiel de la campagne de moisson du colza est prévu «à la fin du mois de mai prochain», a révélé le directeur des services agricoles, soulignant que les préparatifs actuels portent notamment sur le réglage des moissonneuses-batteuses en les équipant notamment de certaines pièces de rechange.

Les moissonneuses-batteuses utilisées pour la récolte du colza sont les mêmes utilisées pour les autres céréales, avec seulement certains ajustements, a-t-on fait savoir. Le principal réglage porte sur la pose d'une barre de coupe spéciale colza ainsi que l'initiation des agriculteurs aux hauteurs recommandées pour les différentes parties de la moissonneuse, a ajouté la même source qui a noté que la wilaya de Guelma est capable de mobiliser pas moins de trois moissonneuses-batteuses pour récolter le colza. Le stockage de la récolte sera effectué dans les structures de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) qui a adhéré à ce programme, a-t-on précisé, rappelant que les agriculteurs ont signé des conventions avec deux entreprises privées qui prendront en charge l'intégralité de la récolte à des tarifs qui seront établis ultérieurement. Dans ce contexte, 59 agriculteurs d'exploitation privées et pu-

bliques ont adhéré de leur côté au programme de culture du colza dans 14 communes, en engageant avec force la wilaya de Guelma dans le développement de cette culture supervisée par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), conformément à la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural prévoyant de consacrer 3.000 hectares à l'échelle nationale durant cette saison agricole, selon les informations recueillies par l'APS durant cette rencontre. Des interventions de cadres de l'entreprise de maintenance du matériel agricole et de l'ITGC ont été faites durant cette rencontre tenue en présence des agriculteurs adhérents au programme de développement de la culture du colza et des responsables de la chambre locale d'agriculture, du conseil interprofessionnel de la filière des céréales de la wilaya et l'union générale des paysans algériens.